

Deux fois l'an, le Service effectue une enquête sur les chasseurs de gibier d'eau choisis parmi les 420.000 titulaires de permis de chasse aux oiseaux migrateurs du Canada. Ces enquêtes fournissent au Service des estimations sur les espèces et sur l'âge des principales prises. D'autres projets en cours intéressant les oiseaux migrateurs comprennent une enquête annuelle sur les dommages causés aux cultures dans les provinces des Prairies, des enquêtes annuelles sur les populations de gibier d'eau et les conditions d'habitat dans l'Ouest canadien, un programme destiné à réduire les dangers d'accidents dus aux oiseaux dans les aéroports, et la recherche d'un substitut pour la grenaille de plomb qui provoque chaque année la mort d'une grande quantité de gibier d'eau par saturnisme. Le baguage des oiseaux procure des renseignements précieux sur les mouvements migratoires et la biologie des oiseaux et il est surtout très utile pour la protection du gibier d'eau. Le Service conserve à son bureau central d'Ottawa les dossiers des baguages effectués sur le continent et surveille l'activité des bagueurs dans tout le Canada. Une attention toute particulière a été accordée aux espèces devenues très rares ou menacées d'extinction. En 1971, 21 œufs recueillis sur les lieux de couvain des grues blanches ont été mis en incubation au *Patuxent Wildlife Research Center* dans l'État de Maryland. Les petits de ces 21 poussins seront un jour remis en liberté, mais seulement lorsque se sera constituée une réserve suffisante de reproducteurs. En 1972, 16 couvertures (nombre record) ont pondu 29 œufs, mais cinq poussins seulement ont réussi à atteindre le lieu d'hivernage. En outre, dix oiseaux d'âge adulte ont disparu. Les causes de ces pertes sont encore inconnues. En décembre 1972, la population totale se chiffrait à 51, soit une perte nette de cinq par rapport à décembre 1971.

Des recherches ont été entreprises sur la répartition des déchets chimiques toxiques et sur la répartition et la taille des colonies d'oiseaux piscivores dans la région des Grands Lacs. Les données recueillies permettront aux biologistes d'évaluer l'importance des facteurs qui influencent la reproduction des espèces et l'ampleur des changements qui se sont produits et qui sont à prévoir pour l'avenir.

Des études se sont poursuivies sur l'état de santé et sur les parasites du gibier, des animaux à fourrure et des rongeurs dans le nord du Canada, ainsi que sur les parasites des oiseaux. Les mesures destinées à lutter contre l'anthrax chez les bisons du parc national Wood Buffalo et dans les Territoires du Nord-Ouest ont donné de bons résultats; l'infection n'est pas apparue en 1972.

Le programme d'interprétation, amorcé en 1970 par l'inauguration du *Wye Marsh Wildlife Centre* à Midland (Ont.), s'est poursuivi en 1972 avec la construction de centres à Cap Tourmente et à Percé au Québec. Le premier se concentrera sur la grande population migrante d'oies des neiges; le deuxième interprétera l'histoire naturelle et humaine de la côte du golfe de l'Atlantique en accordant une attention spéciale à Percé et aux colonies d'oiseaux de mer de l'île Bonaventure. Les deux centres seront en activité en 1973.

Le Service participe à l'Inventaire des terres du Canada, programme fédéral-provincial dont l'objet est de recueillir des renseignements sur l'utilisation des terres dans les régions habitées du Canada et sur la meilleure façon de les utiliser pour l'agriculture, l'exploitation forestière, les loisirs et la conservation de la faune.

Les recherches en limnologie portent entre autres sur l'inventaire et la productivité des lacs et des rivières dans les parcs nationaux et sur la biologie des poissons en fonction de la flore et de la faune qui les entourent. Des réserves suffisantes de poissons sont maintenues grâce à l'application de méthodes modernes de conservation, lorsque celles-ci ne risquent pas de nuire à la valeur des régions concernées.

#### 10.4.2 La protection de la faune dans les provinces

**Terre-Neuve.** Les fonctions du Service de la faune de Terre-Neuve sont de veiller à la conservation de toutes les espèces indigènes et d'installer d'autres espèces là où il existe un habitat propice, tout en tenant compte des valeurs propres et esthétiques de la faune, qui sont importantes pour l'homme; de maintenir chaque espèce en aussi grand nombre que possible, compte tenu de ses exigences du point de vue de l'habitat et sans créer de conflits avec les besoins des autres espèces; enfin, de voir à ce qu'il y ait un excédent de populations d'animaux sauvages et en régler la capture.

Le Service de la faune protège le gros gibier presque uniquement par la modification des règlements de chasse en fonction des données sur les populations recueillies grâce à des études sur le terrain et à des questionnaires remplis par les chasseurs, ainsi que par la transplantation de caribous et d'orignaux dans des endroits inoccupés et la lutte contre le lynx prédateur.